

Résumé

Collection « Construire la Méditerranée »

La confiance dans la société numérique méditerranéenne : Vers un espace .med

L'informatisation des sociétés et des économies contemporaines est une mutation majeure comparable à ce que fut l'industrialisation. Le développement du «numérique» (terme désignant de façon courante ce processus généralisé d'informatisation) est trop important pour en laisser la conduite stratégique et la gouvernance au seul niveau national. Il nécessite une politique euro-méditerranéenne globale visant à créer un espace commun numérique, une «société méditerranéenne de l'information et de la connaissance», pivot d'une véritable politique au service de la croissance économique et de l'avènement d'une «société de la connaissance».

Les recommandations faites par le rapport :

Pour mettre en œuvre cette politique, le rapport avance les recommandations suivantes :

1) La réalisation d'un « Cloud computing méditerranéen » d'intérêt général, afin de créer un espace numérique partagé entre les pays du bassin méditerranéen, que nous avons nommé « un espace .med ». Trois domaines semblent essentiels pour le développement de ce Cloud méditerranéen:

- les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire,
- le paiement électronique,
- la sécurité des réseaux.

2) La définition d'une charte d'usage et de référence et d'un label méditerranéen en matière de TIC favorisant une harmonisation des pratiques.

3) Une réflexion et un débat public sur les politiques à conduire en matière de protection de la propriété intellectuelle, de la vie privée et de la souveraineté.

4) La création d'un fonds d'investissement méditerranéen MEDTIC (partenariat public/privé) dédié aux TIC.

5) L'impulsion d'une dynamique de production industrielle de contenus notamment de logiciels, au Sud. Cela contribuerait à enrayer la fuite des compétences, à relocaliser des activités dans les pays d'origine et pourrait favoriser le retour des nationaux installés dans la Silicon Valley.

6) Le développement dans les pays du Sud méditerranéen de l'enseignement et de la recherche dans le domaine des TIC, mais aussi des incubateurs et des start-up associés, en particulier pour les jeunes ingénieurs. Quelques mesures favoriseraient la recherche, la formation et l'innovation, comme la création :

- d'un réseau de technopoles de recherche, innovation et développement
- d'un observatoire méditerranéen de l'immatériel et des données.
- d'une Université de la Méditerranée, virtuelle et en réseau.



Coordonné par

Laurent Gille. Professeur à Télécom ParisTech, co-animateur du groupe – France.

Wahiba Hammaoui. Doctorante Télécom ParisTech, coordinatrice du groupe – France.

Pierre Musso. Professeur à l'université de Rennes et à Télécom ParisTech, co-animateur du groupe – France.

Membres du groupe de travail

Bouchra Boulouiz. Chercheur, écrivain, présidente du Forcom – Maroc

Emmanuele Carboni. Vice-président de Telecom Italia – Italie

Nassim Kerdjoudj. Président-directeur général de Net Skills – Algérie

Yamina Mathlouthi. Chercheur associé à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain et économiste à l'Agence française de développement à Tunis – Tunisie

Laurent Ponthou. AMEA program manager, Technocentre, Orange (France Telecom group) – France

Giuseppe Richeri. Professeur de l'université de la Suisse italienne, Facoltà di scienze della comunicazione, Lugano – Suisse.

7) Un des projets majeurs à soutenir pour le développement des contenus est la numérisation et l'archivage du patrimoine culturel et historique de la Méditerranée. La création d'une WebTV de la Méditerranée valorisant ses richesses culturelles constituerait une belle vitrine, notamment pour le secteur touristique. Un événement culturel, scientifique et pédagogique fondateur et fédérateur rassemblerait chaque année les acteurs de la Méditerranée, en particulier les jeunes, en valorisant un projet ou des initiatives innovantes et originales dans les TIC.

L'arbitrage entre le « désirable » et le « réalisable »

Si ces axes de recommandations constituent une politique globale, on peut essayer de distinguer parmi elles les actions « désirables » et les « réalisables ».

Actuellement, la région méditerranéenne est à la fois très proche et très éloignée d'une telle politique d'ensemble. Très proche, parce que la société civile est très active dans le domaine des TIC, notamment dans les logiciels et les réseaux sociaux. Et très éloignée parce que les développeurs du Sud, surtout les jeunes, quittent le pays dès qu'ils le peuvent (drain brain), pour partir « à la conquête de l'Ouest » ; parce que les administrations publiques sont en retard par rapport aux opérateurs et aux innovateurs ; et enfin, parce que le secteur des TIC est stratégique donc très sensible, pour la sécurité (maîtrise des réseaux et des systèmes d'information), alors que les principaux opérateurs sont occidentaux.

Parmi les axes de recommandations présentés, l'effet de levier le plus fort, à savoir la réalisation d'un « Cloud méditerranéen », n'est pas le plus facile à réaliser à court terme car il suppose une coopération entre les divers opérateurs qui sont en forte concurrence. C'est pourquoi il serait judicieux de lancer une conférence Euromed sur ce sujet, afin de favoriser toutes les coopérations.

Ce qui semble le plus aisément réalisable est la définition d'une charte d'usage et de référence et d'un label méditerranéen en matière de TIC. Cela offrirait aussi l'avantage de réunir les régulateurs, les opérateurs privés et les acteurs de la société civile autour des enjeux des TIC.

De même, pourraient être engagés rapidement la création du fonds d'investissement MEDTIC et le renforcement des actions en faveur de la formation et de la recherche entre l'Europe et le Sud méditerranéen. Ainsi le lancement de clusters spécialisés dans le développement des contenus audiovisuels et logiciels favoriserait les compétences et la créativité et pourrait retenir (ou faire revenir) les talents candidats à l'émigration.

Enfin, à mi-chemin entre le désirable et le réalisable, la numérisation accélérée et amplifiée des fonds culturels méditerranéens pourrait servir de déclencheur pour lancer une politique dans ce domaine. Cette opération de grande ampleur contribuerait à la préservation et à la valorisation d'un immense patrimoine et aurait une portée économique en accompagnant la mutation touristique méditerranéenne. Pourquoi ne pas imaginer par exemple, à côté des investissements du fonds MEDTIC, la participation des grands opérateurs touristiques à cet effort technique et financier par des mesures de soutien fiscal, de type « crédit impôt-patrimoine » méditerranéen ? Une telle opération pourrait être popularisée au travers d'événements festifs et culturels.